



Qualité & innovation



MASQUE DE PROTECTION RESPIRATOIRE



AGREABLE

Grande surface de filtration et grand volume respiratoire. Adapté à l'atmosphère chaude et humide. Soupape d'expiration assurant une évacuation plus rapide de l'air



CONFORTABLE

Coque surmoulée en élastomère annalgisant souple permettant d'éviter le contact direct du média filtrant sur la peau



ÉTANCHE

Joint facial adapté aux contours du visage pour une étanchéité parfaite



ERGONOMIQUE

Profil nasal compatible avec le port de lunettes



FILTRANT 16h D'UTILISATION

Composé de polypropylène et de polyester



DUREE D'UTILISATION OPTIMALE

Le masque ITEX est l'un des seuls masques sur le marché utilisable pendant 16 heures. 2 fois 8 heures sur 2 jours consécutifs - soit une empreinte écologique divisée par 4.

Vendu en Box présentoir de 16 boîtes

(Boîtes de 5 Masques- soit 80 masques)

REF 18205IT

ERGONOMIQUE - GRAND CONFORT - COQUE - ELASTOMÈRE - JOINT FACIAL - COMPATIBLE AVEC LES LUNETTES - 16H D'UTILISATION

Nos masques répondent aux exigences essentielles de sécurité :

- Norme EN149+A1 : 2009 "demi-masques filtrants contre les particules"
- Marquage "R" : ce masque est réutilisable
- Marquage "D" : ce masque résiste au colmatage
- Examen CE de type et contrôle des EPI fabriqués réalisé par : APAVE SUDEUROPE SAS (n°0082)

Usages préconisés :

Efficaces contre les poussières, brouillards et fumées contenant* :

Bois - Cellulose de bois - Charbon - Ciment - Coton - Farine - Fibres et laine de verre - Graphite - Huiles - végétales et minérales - Kaolin - Métaux ferreux - Plâtre - Pollens - Polyester - Agriculture (élevage) - Aluminium - Bois traité ou exotique - Carbonate de calcium - Champignons (spores) - Chrome - Cuivre - Fumées - Gypse - Manganèse - Molybdène - Plastiques - Poussières métalliques - Quartz - Résines - Semences (manipulation) - Silicate de sodium - Soufre - Titane - Vanadium

*Liste purement indicative et non-exhaustive n'engageant en rien la responsabilité d'ITEX. En cas de doute, il sera souhaitable de vous rapprocher du centre CRAM dont vous dépendez ou de votre médecin du travail.